

nous ne voudrions pas être obligé d'étaler au grand jour, d'ici à un an, toutes les turpitudes qui ont été les déplorables conséquences des réunions nocturnes qui se font le plus souvent en vue des danses ou des jeux, où la décence est ordinairement foulée aux pieds.

Le fait suivant vous remettra en mémoire une foule d'autres de même genre, qui ont dû arriver à votre connaissance.

Il y a quelques années, dans une de nos belles paroisses, où la religion était très florissante, et les mœurs très pures, grâce au zèle ferme et prudent du bon curé qui la dirigeait, deux mères de famille, femmes sans jugement et très orgueilleuses, se trouvaient à avoir l'une et l'autre une fille en âge de se marier; et comme on ne se pressait pas de demander leurs mains, ces femmes imprudentes formèrent le projet de faire danser, tour à tour, chez elles, tous les dimanches, après vêpres et jusqu'au point du jour, dans la nuit. Elles se dirent entr'elles : Le curé criera, mais nous le laisserons crier ! — Le dimanche suivant un certain nombre de jeunes gens et de jeunes filles se rendirent chez l'une d'elles, et la danse fut organisée, au grand étonnement des paroissiens, et au grand regret du curé. Aussi, il fallut voir comme le brave pasteur tonna, le dimanche suivant, contre ce scandale ! mais ces justes remontrances n'empêchèrent pas les mêmes personnes de se réunir après vêpres, le même jour, et de recommencer la danse. Le lendemain, M. le curé crut n'avoir rien de mieux à faire, que de faire venir ces deux mères à son presbytère, et ne négligea rien pour leur faire comprendre que leur conduite pouvait avoir les plus mauvais resul-